

SERMENTIZON INFOS



Madame, Monsieur,

Voici le premier Sermentizon Infos de 2023 qui retrace les activités passées des derniers mois et qui présente les animations prévues par les associations ou la municipalité.

Pour ne citer que les 3 prochaines : tout d'abord du 10 au 12 mars, manifestation culturelle d'envergure sur les communes du pays de Courpière « Art-Scène » 17 spectacles dont le 10 mars à Sermentizon ; ensuite le devoir de mémoire qui devrait parler à chacun d'entre nous le 19 mars (commémoration de la fin de la guerre en Algérie-Tunisie et Maroc) ; et pour terminer le 14 avril, une conférence sur le « Frelon asiatique », une des espèces exotiques envahissantes.

Une présentation des travaux réalisés ou en cours (voirie, ancienne école et aire de jeux) est développée dans les pages suivantes.

Pour les incivilités auxquelles j'ai fait allusion à l'occasion des vœux, vous trouverez un petit paragraphe afin que tout le monde soit informé de la bêtise humaine.

En ce qui concerne le domaine économique, vous savez déjà que Nathalie et Pierre FOUGERE, Alliance des Sens ont repris le bar restaurant « le 2013 » depuis quelques mois. Je vous informe que le salon de coiffure change de propriétaire et va rouvrir début avril.

Avant de vous laisser lire avec beaucoup d'attention ce bulletin municipal, je souhaite faire un retour sur le mini épisode neigeux du mois de janvier. Quand il tombe aussi peu de neige, on fait plus de mal que de bien en passant la lame pour déneiger car s'il gèle dessus ça fait une véritable patinoire. Par contre, nous gravillonons en écartant de la pouzzolane dans les endroits en pente. Malheureusement, la gravillonneuse est tombée en panne et nous en sommes bien désolés. Nous avons fait au mieux manuellement, mais c'est moins bien.

Par contre, je tiens à préciser que chacun est responsable du déneigement du « trottoir » devant sa propriété, et qu'il est préférable d'équiper son véhicule de pneus neige ou quatre saisons en période hivernale quand on habite Sermentizon. Comme l'hiver n'est pas encore terminé, en cas de problème, n'hésitez pas à m'appeler (vous avez mon portable). Pour information, la commune n'a pas de compte sur les réseaux sociaux, donc n'attendez pas de réponse de ce côté-là.

Bonne lecture à toutes et à tous, très cordialement.

Serge THÉALLIER 06 43 41 09 91

Mairie : Tél. 04 73 53 19 32

Courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Site internet : www.sermentizon.fr ou www.mairie-sermentizon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Agence postale : Tél. 04 73 53 14 26

Horaires d'ouverture :

- Mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi de 9h00 à 12h00
- Fermée le lundi

Comité de rédaction

*Emilie Breuil
Christiane Champilou
Elisabeth Fresneau-
Labarre
Renaud Martel
Serge Théallier*

Voierie communale

C'est l'occasion, comme à chaque bulletin municipal de faire un point sur l'avancée des travaux engagés pour la voirie communale.

En ce début 2023, nous avons entrepris 2 chantiers de réfection de chemins.



Le premier se situe à Provarelle les orages de l'été dernier ont dégradé le chemin rejoignant Provarelle aux Bournoux (création d'ornières, écoulement des eaux difficile, ...). L'entreprise PRO BOIS GIRAUD a réalisé les travaux pour que ce chemin soit de nouveau accessible. Les photos ci-dessus permettent de se rendre compte du résultat en comparaison avec l'état initial du terrain.



Le second chantier se situe au niveau de Gerbeau/La Faye. Le chemin menant à la D223 était équipé de fers d'eau qui n'étaient plus efficaces et le fossé était bien bouché. La conséquence était que le sable du chemin se retrouvait sur la route de la Faye. Cette dernière récemment refaite, n'aurait que mal supporté l'effet de cet écoulement dans le temps. L'objectif des travaux a donc été de redessiner le fossé, reprofiler le chemin et y poser les fers d'eau en nombre suffisant pour permettre un bon écoulement de l'eau. L'entreprise Rozière a effectué ces travaux courant du mois de février.

Profitant de sa présence pour ce chantier, nous leur avons demandé d'effectuer quelques retouches sur le chemin menant de Rocher aux Bradoux. Ce chemin qui a été refait l'été dernier, présentait déjà des dommages notamment au niveau du virage. Ces dommages étaient vraisemblablement causés par la circulation des différents véhicules motorisés. L'entreprise a procédé à ce reprofilage à titre gratuit, mais nous appelons à la responsabilité de chacun, pour prendre le plus grand soin de conduite sur ces chemins afin de pérenniser l'investissement effectué, et ne pas devoir réitérer de façon rapprochée, à de nouveaux travaux sur les mêmes chemins.

En 2023, d'autres projets de réfection de voirie communale sont en réflexion ou en cours de chiffrage, les prochains « Sermentizon Infos » seront l'occasion de vous informer à ce sujet. Il est important de vous rappeler que vous pouvez porter à notre connaissance les différentes demandes concernant la voirie. Ces demandes seront toutes étudiées et intégrées au programme de travaux défini depuis 2 ans.

Rénovation de l'aire de jeux

Un projet de rénovation de l'aire de jeux est à l'étude. Présente à l'arrière de la Mairie, elle n'est plus trop attractive. L'idée du conseil municipal est de la rénover pour la rendre encore plus ludique et accessible à l'ensemble des enfants de la commune quel que soit leur âge.



Pour mener à bien ce projet, un concepteur spécialisé dans le domaine a été contacté. Par chance, son entreprise est située à Orléat. L'étude qu'il nous a remise, a toutes les chances d'aboutir. L'aire de jeux sera alors équipée de multiples équipements tels qu'une structure multifonctions avec toboggans, filets, mur d'escalade et plateforme, une table de ping-pong, un fronton basket foot et autres jeux ressort et nacelle. Ce réaménagement devrait intervenir dans le courant de l'année, afin que l'ensemble des enfants puisse rapidement profiter de ce nouveau point de jeux de plein air.

Projet pour l'ancienne école

Depuis déjà quelques temps, la municipalité de Sermentizon envisage de réhabiliter les locaux de l'école, laissés vacants après le regroupement des classes sur la commune de Bort l'étang.



Après l'installation de deux infirmières en février 2021, une réflexion est menée pour l'occupation du reste du bâtiment. L'éventualité de l'implantation d'une Maison d'accueil Maternelle ayant malheureusement échoué, le **projet d'un pôle médical, voire d'une maison de santé** semble être d'actualité. Très partie prenante nos deux infirmières sont à la recherche de partenaires médicaux, paramédicaux ou autres, afin de créer une dynamique porteuse de sens pour ce projet plein d'espoir pour Sermentizon et les communes alentours, situées en désert médical.

Visite de la sous préfète

La sous-préfète de Thiers, Judith Husson, a été accueillie début février par Serge Théallier et des membres du conseil municipal.

Le maire a présenté la commune et l'école communale devenue RPI en 1973 puis délocalisée à Bort l'Etang depuis 2019. Puis, les travaux envisagés comme la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment de l'école avec le projet de créer un pôle médical ou une maison de santé. Un cabinet d'infirmières est déjà opérationnel et apporte un service de proximité de grande qualité. La sous-préfète a souhaité savoir où les habitants de la commune travaillaient sachant que le nombre d'agriculteurs est en baisse depuis de nombreuses années. La matinée s'est poursuivie avec la présentation et la visite des bâtiments communaux : deux gîtes qui fonctionnent toute l'année, l'ancienne poste transformée en 2012 en salon de coiffure et en logement, l'intérieur de l'église dont le chevet date du Moyen âge et le cabinet infirmier.

Cette découverte s'est terminée « Aux quatre A », accueillie par Mireille Opé, présidente de l'association de formation de chiens guide et médiation animale. Elle a présenté l'historique du site et les grands projets qui l'animent à savoir la mise aux normes de l'assainissement et le développement de la médiation animale.



Bibliothèque

La Bibliothèque de Sermentizon poursuit sa métamorphose !

Les bénévoles se sont retroussées les manches (*) et ont apporté de nombreuses modifications.

- **Réactualisation du fonds**
- Les ouvrages trop vieux, abîmés, sans intérêt, inadaptés ont été retirés afin de mettre en valeur les autres documents
- Vous trouverez de nouveaux supports, des livres audio ainsi que des DVD mis à votre disposition par la Médiathèque Départementale de Prêt
- Enfin le rayon jeunesse a été totalement renouvelé.
- **Réaménagement du local**
- De nouvelles étagères ont été mises en place à la suite d'un don de la Bibliothèque Municipale de Thiers. Cela apporte plus de clarté à la pièce.
- Des travaux plus conséquents notamment au niveau du sol seront réalisés par la Mairie dans le cadre de la réhabilitation de l'école.



Nouveaux horaires d'ouverture

A partir d'avril,

- le mercredi de 15h00 à 17h00
- le samedi de 9h30 à 11h30

• Nouveaux horaires d'ouverture le mercredi

Afin de faciliter l'accès de la bibliothèque au plus grand nombre, nous sommes heureuses de vous informer que nous vous accueillerons à partir d'avril le **mercredi de 15h00 à 17h00 en plus du samedi de 9h30 à 11h30.**

Projet de portage à domicile

Dans la même optique de rapprocher le lecteur de la bibliothèque, nous étudions la mise en place d'un portage à domicile pour des lecteurs n'ayant pas la possibilité de se déplacer. La fréquence serait d'une fois par mois. Merci de nous indiquer si vous êtes intéressé. Nous pensons au vendredi après-midi ou au samedi matin. (**)

D'autres projets sont dans les cartons mais pour cela, nous avons besoin d'aide. Si vous avez un peu de temps, pourquoi ne pas venir nous donner un coup de main ? Nous serons ravies de vous accueillir. Nous vous attendons donc nombreux, jeunes et moins jeunes !

Au fait, savez-vous où est la Bibliothèque ? Dans l'ancienne école en face du cabinet infirmier.

Tous les habitants de la commune peuvent emprunter des documents sans frais d'inscription.

Les bibliothécaires bénévoles

(*) *Les bénévoles au féminin pluriel mais n'y voyez aucune trace de sexisme, les messieurs seront les bienvenus !*

(**) *Pour nous donner votre avis, plusieurs solutions :*

**Bibliothèque municipale
Mairie 63120 Sermentizon**

Adresse mail :
bibliothequesermentizon@orange.fr

Téléphone :
chez Gilles et Christine Vayssièrre : 04 73 94 40 65

Dépôt à la Mairie

SIAEP Rive gauche de la Dore



PRIX DE L'EAU POUR 2023

Le SIAEP Rive Gauche de la Dore directement impacté par le prix de l'énergie qui représente près de 12% de notre budget.

Le SIAEP ne possède pas de ressource en eau suffisante sur son territoire pour alimenter ses habitants. Depuis son origine, l'eau est pompée dans la nappe alluviale de l'allier à Pont du château. Ce qui oblige le SIAEP à avoir recours à de nombreux pompages.

Après un maintien du prix de l'eau entre les années 2016 et 2021, les élus vont être obligés de voter en décembre 2022 **une augmentation significative du prix de l'eau 2023** pour compenser cette hausse énergétique ainsi que l'inflation ressentie sur tous les postes !!!

Nos fournisseurs d'énergie nous annoncent des hausses pouvant multiplier le prix par 3.5 sur certaines stations de pompage soit près de 230 000 € pour l'exercice 2023.

Pour lisser au mieux cette augmentation, les abonnés mensualisés auront 10 prélèvements sur l'année.

INVESTISSEMENTS ANNUELS : LE PROGRAMME DE TRAVAUX 2023

Malgré le contexte, le SIAEP doit continuer ses investissements pour conserver un bon rendement de réseau afin de limiter les pertes en eau du réseau. Pour 2021, le rendement avoisine les 80 %.

Pour rappel, le SIAEP exploite près de 400 km de conduite pour desservir 8 000 habitants.

Les travaux prévus en 2023 :

- Renouvellement de canalisations : 2 km
BONGHEAT (La Roche/Le Bourg), **NEUVILLE** (La Pireyre), **SAINT FLOUR** (Cublas/La Combe) et **ISSERTEAUX** (Le Bourg)
- Etanchéité de réservoirs d'eau potable

DE NOMBREUSES INTERRUPTIONS DE SERVICE POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES STATIONS DE POMPAGE



MERCI POUR VOTRE PATIENCE

En 2022, le SIAEP a missionné l'entreprise EIFFAGE ENERGIE pour renouveler l'hydraulique à l'intérieure des stations de pompages de Neuville et Bongheat.

Lors de ce type d'intervention, la grande difficulté est de maintenir la desserte en eau potable. Impossible de couper la station pendant plusieurs jours !!!

N'oubliez pas :



Suivez l'actualité et les alertes de votre SIAEP Rive Gauche de la Dore avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur **app.panneaupocket.fr**



Disponible gratuitement sur



Travaux dans le village du Pialoux

Le SIAEP Rive Gauche de la Dore a procédé à des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable au niveau du Pialoux. Les canalisations ont été changées et certaines déplacées sur le domaine publique. Les compteurs d'eau des abonnés, qui ne l'étaient pas déjà, ont été déplacés en bordure de propriété. Les travaux, réalisés par l'entreprise Delavet, ont commencé le 2 janvier et se sont étalés sur une période de 8 semaines.



Incivilités

En ce moment, il y a des choses bien plus graves dans l'actualité je vous l'accorde! Cependant, il nous faut relater ici des faits qui se sont produits lors des fêtes de fin d'année. Quelques jours après qu'elles aient été installées devant la Mairie, nos décorations de Noël ont été volées et/ou détériorées. C'est avec beaucoup d'amertume que nous constatons que les incivilités se multiplient dans notre commune. Les bénévoles qui ont travaillé à créer ces décorations ont été extrêmement déçus de constater à quel point leur travail n'a pas été respecté par certains. Certes, tout le monde n'a pas l'esprit de Noël chevillé au corps, mais de là à détruire pour rien l'imaginaire des enfants, il y a fort à parier que cela relève de la plus profonde bêtise! La mairie a porté plainte en gendarmerie et une enquête est en cours. Par ailleurs, si l'intention des vandales était de décourager les bénévoles, ils se sont fourvoyés car ceux-ci redoublent déjà d'idées pour le Noël à venir, et la mairie mettra en place de quoi protéger les réalisations.

Pour terminer, si ces voleurs de bas étages arrivent à lire ces lignes, la définition de " se fourvoyer" c'est : "se tromper, se détourner du chemin, s'égarer" !! A bon entendeur...salut !

Téléthon

Cette année encore, vous avez répondu présent pour la paella du Téléthon en battant même le record de participation avec quelques 140 personnes autour de la table! Hormis, l'ambiance toujours aussi festive et conviviale, nous avons pu faire remonter quelques **2100 euros à la coordination 63**. Merci encore pour les malades et rendez-vous cette fin d'année, le samedi 11 novembre pour renouveler et même battre ce record.



Quelques rappels concernant la collecte des déchets ménagers et assimilés

(issus du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés – Communauté de communes Thiers Dore et Montagne-Novembre 2022)

Article 2.1 – Les déchets ménagers pris en charge par le service public

Les déchets ménagers sont les déchets dangereux ou non, produits par des ménages et dont la gestion relève de la Communauté de communes. Cela inclut les déchets courants ou « déchets de routine » tels que les ordures ménagères résiduelles collectées en mélange et les déchets recyclables collectés séparément ainsi que les déchets occasionnels ou encombrants tels que les gravats, déchets verts, meubles, appareils électroménagers et déchets dangereux qui sont collectés en déchèterie.

2.1.2 Les déchets occasionnels

Les encombrants

Les encombrants sont les déchets non dangereux, non toxiques, non biodégradables provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, sont incompatibles avec les récipients de collecte courants... Ils comprennent notamment : le mobilier divers ; la petite ferraille (vélos, poussettes,...) ; les matelas ; des objets divers ; les appareils électroménagers. Ces déchets sont refusés dans le cadre de la collecte en porte à porte et sont acceptés : en collecte spécifique sur rendez-vous selon un calendrier annuel.

Ou en déchèterie, pour y être triés... dans des conditions respectueuses de l'environnement et conformes à la réglementation.

Sont exclus de cette catégorie : les déblais et gravats, décombres et débris de travaux, les déchets de jardin et végétaux, les pneus, les détritiques et objets ménagers dangereux tels que les déchets chimiques ménagers (huile de vidange, pots de peinture, solvants, batteries, etc...). Les encombrants provenant de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale, et notamment les mobiliers de bureau professionnels et les pièces de véhicules (même si elles sont présentées en éléments séparés) : ces déchets sont à déposer en filières agréées.

Planning des collectes 2023 pour Sermentizon

Jeudis 2 mars, 6 avril, 4 mai, 15 juin,
20 juillet, 17 août, 7 septembre, 5
octobre, 2 novembre, 7 et 14
décembre

Inscrivez-vous au
04 73 80 26 60 (Actypoles Thiers)

2.2.1 Les déchets des activités économiques (DAE) hors périmètre des assimilés

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n'est pas compétente pour la gestion des déchets d'activités économiques dangereux ou non (déchets industriels, des artisans, commerces, petites et moyennes entreprises, déchets des administrations) ...

Il est de la responsabilité de leur producteur ou détenteur final de ces déchets d'assurer, ou de faire assurer par des moyens appropriés leur prise en charge jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, dans le respect de la réglementation et dans des conditions propres à éviter tout effet nocif sur l'environnement (article L. 541-2 du Code de l'Environnement).

3.2.2.3 Déchets à côté des bacs

Aucun déchet ne doit être déposé au pied ou à côté des bacs. L'abandon de déchets à proximité des bacs est réprimé. Dans le cas où le bac serait plein, l'usager doit conserver ses déchets ou les déposer dans un point d'apport volontaire de même nature de déchets.

3.4.3 Collecte des cartons

... Les cartons doivent être pliés ou coupés et placés à l'intérieur des bacs ou des colonnes. ...les cartons doivent être déposés à plat et leur dimension ne doit pas dépasser 70 cm x 55 cm. Les cartons plus volumineux → déchèterie.

Article 8.1 – Non-respect des modalités de collecte

Lorsque les déchets présentés à la collecte ne respectent pas les conditions du présent règlement, ces déchets ne seront pas collectés.

Tout contrevenant au règlement de collecte s'expose à une amende forfaitaire de 35 euros ou à une contravention de deuxième classe d'un montant de 150 euros en application de l'article R. 632-1 du code pénal.

Pour tous renseignements, adressez vous au service TDM de prévention des déchets 04 73 53 93 08



SERMENTIZON - NÉRONDE-SUR-DORE - COURPIÈRE (nord)

CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS 2023



Ordures ménagères (bac vert) : le **MERCREDI**



Emballages recyclables (bac jaune) : 1 **VENDREDI** sur 2



Rappel : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D FÉRIÉ	1 M	1 M	1 S	1 L FÉRIÉ	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L FÉRIÉ	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L FÉRIÉ	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J FÉRIÉ	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L FÉRIÉ	29 J
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V
31 M	31 V	31 V	31 M	31 M	31 D

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M FÉRIÉ	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S FÉRIÉ	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V FÉRIÉ	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M FÉRIÉ	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L FÉRIÉ
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J	31 M	31 M	31 D	31 D



Horaires de collecte de 5h à 20h. Le règlement de collecte est disponible sur www.cctdm.fr
 > Certaines collectes ayant lieu un jour férié sont rattrapées, suivez la flèche !
 > Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr

Attention : le verre, c'est dans les containers à verre (derrière la salle des fêtes et au stade) uniquement !

Conférence "Frelon asiatique"



SERMENTIZON

Conférence

Le « Frelon asiatique »

Vendredi 14 avril à 18h00

Salle des fêtes
Entrée gratuite

Avec Jean-Luc Borot (GDSA)
Et Julie Godard (Faragot)

En collaboration avec les communes de Bort l'Etang, Sermentizon et Tréziouss

GDSA Section apicole du
GDS
l'action sanitaire ensemble Puy-de-Dôme

farago
Puy-de-Dôme
Votre expert en hygiène

IPNS ne pas jeter sur la voie publique

Fourmi électrique, écrevisse américaine ou frelon asiatique ... : des espèces invasives de plus en plus présentes en France

« Les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes), espèces introduites par l'humain hors de leur aire d'origine, et nuisant à la biodiversité, l'économie ou la santé sont considérées comme l'un des cinq grands facteurs de [déclin de la biodiversité dans le monde](#), selon la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services éco systémiques (IPBES, le « GIEC de la biodiversité ») ».

Pour en savoir plus sur le frelon asiatique, nous vous proposons une conférence animée par Jean-Luc Borot, bénévole au Groupement Sanitaire Apicole (GDSA) complétée par Julie Godard responsable de l'entreprise Faragot qui intervient dans la destruction des nids.

Au cours de cette conférence illustrée de petits films, ils présenteront comment reconnaître le frelon asiatique, l'organisation de la colonie, son mode de reproduction, son alimentation ... et pour terminer comment détruire les nids.

**Vendredi 14 avril à 18h00, salle des fêtes
(conférence gratuite)**

Chapelle du cimetière

La rénovation de la chapelle du cimetière est terminée ! Toiture, façades et vitraux ont retrouvés un air de jeunesse.

Les travaux engagés par la Direction de la Conservation des Monuments et des Collections du CMN avaient pour objectif de remédier à ces désordres mais également d'assurer la préservation et la transmission de ce patrimoine aux générations futures. Il était important de conserver le maximum d'éléments originaux et de respecter l'esprit de cette architecture singulière.

Suite à un appel d'offres, l'entreprise Nailler et Geneste a été retenue pour les travaux de maçonnerie, charpente-couverture et l'atelier Thomas Vitraux pour les vitraux. Après plus de 8 mois de chantier pour un montant de travaux de 182 044, 82 € TTC, la chapelle se redécouvrait dans le paysage local.



Enquête INSEE

L'Insee réalise ses enquêtes auprès des particuliers par téléphone, internet ou au domicile de l'enquêté suivant les enquêtes et suivant la situation sanitaire locale.

Actuellement, sur notre commune « Ressources et conditions de vie »

- **Objectif de l'enquête** : l'enquête sur les ressources et les conditions de vie est organisée en France (métropole et Drom) et dans les pays de l'Union européenne. Elle permet de mieux comprendre les phénomènes de pauvreté monétaire et matérielle et d'exclusion sociale, de mieux cerner les inégalités de ressources et de comparer la situation entre États membres. Le suivi des personnes interrogées sur plusieurs années constitue une spécificité de cette enquête : il s'agit d'un panel sur 4 ans.

Des modules complémentaires sont introduits chaque année. En 2023, ils portent sur les thèmes du marché du travail, des conditions de la transmission des inégalités entre générations.

- **Mode d'interrogation** : entretien en face-à-face

- **Statut de l'enquête** : enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire.

Cette enquête est obligatoire. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et sont destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). Ces réponses ainsi que les données obtenues par appariement seront conservées pendant 5 années à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.



La vie des associations

Comité des fêtes de Sermentizon

L'année 2022 a été riche en nouveautés. Diverses manifestations se sont échelonnées au cours des mois.

- Le 3 juillet : vide-greniers et marché artisanal - 70 exposants étaient présents. De nombreux chaland ont parcouru les étals tout au long de la journée. Les exposants ont fait part de leur satisfaction pour l'accueil et l'ambiance.

- Le 3 septembre : marché artisanal et retraite aux flambeaux - Une vingtaine d'artisans se sont installés. Label Poulette a assuré la restauration et le comité des fêtes a tenu la buvette. L'orchestre « Labandanou » s'est chargé d'animer la soirée qui a été superbe et il a accompagné une quarantaine d'enfants tenant fièrement leur lampion. Une structure gonflable, une pêche aux canards et autres pinces et barbes à papa, sans oublier les pralines de Sandrine, ont fait la joie des enfants. Quant à la retraite aux flambeaux, nous vous remercions d'avoir répondu présents. Cependant, nous sommes conscients que le trajet fût court et l'attente un peu longue mais c'était une première pour la plupart d'entre nous, nous ferons mieux cette année ... c'est promis.

Projets pour 2023

- **Le 24 juin** : fête de la musique
- **Le 2 juillet** : marché artisanal et vide-greniers.
- **Le 2 et 3 septembre** : fête de la St Loup - (samedi, marché artisanal, retraite aux flambeaux avec soirée musicale et dimanche, repas à la salle des fêtes, suivi de diverses animations que nous vous communiquerons ultérieurement.)
- **Le 3 décembre** : bourse aux jouets et vêtements.
- **Le 31 décembre** : un réveillon de la St Sylvestre est en prévision.

- Le 4 septembre : vide- greniers - Une cinquantaine d'exposants ont participé à cette journée. Les enfants ont de nouveau profité des jeux de la veille. Label Poulette et la buvette étaient toujours au rendez-vous.
- Le 4 décembre : bourse aux jouets et vêtements - Une grande première pour le comité des fêtes !! Nous avons accueilli une trentaine d'exposants. Le public a également répondu présent. Un vin chaud préparé par nos soins, les crêpes de Paulette et les gâteaux faits maison ont été particulièrement appréciés par tous.
- Le 30 décembre 2022 : assemblée générale - Un nouveau bureau est élu.

Composition du bureau : Présidente : Pheulpin Sandrine – Vice-présidente : Bertin Paulette – Trésorière : Romain Anaïs – Vice trésorière : Breuil Catherine – Secrétaire : Jacob Catherine – Vice-secrétaire : Chadeyras Catherine

Société de chasse

Des membres de la société de chasse ont suivi la formation décennale à la sécurité samedi 10 février à la salle des fêtes de Trézioux avec d'autres sociétés.

En effet, la loi du 24 juillet 2019 sur la réforme de la chasse a rendu obligatoire la formation décennale à la sécurité pour tous les chasseurs. Les titulaires d'un permis de chasser disposent, à compter du 5 octobre 2020, d'un délai de 10 ans pour satisfaire à cette obligation. En 2030, pour obtenir la validation du permis de chasser, il faudra obligatoirement avoir participé à la



formation décennale à la sécurité. Cette formation uniquement théorique et gratuite se déroule sur environ 3h30 et comporte quatre modules distincts, identiques pour toute la France. Ces modules théoriques permettent aux chasseurs d'avoir un rappel des gestes de sécurité élémentaire à adopter, aussi bien en action de chasse qu'en dehors.

ART-SCENE

10^{ème} Festival de Théâtre Amateur

Art Culture & Patrimoine vous propose

"LE THÉÂTRE AMATEUR EST UN VIEIL ART QUI NE VEUT PAS MOURIR."

17 spectacles - 17 troupes - 18 pièces - 163 acteurs

COURPIÈRE tout à l'espace COUZON-COUBERTIN

Vendredi 10 mars - 14h - « C'est le tarif » (Les Z'alliés de Chempais)

Vendredi 10 mars - 20h30 - « Un petit jeu sans conséquences » (Costières & Trapillons)

Samedi 11 mars - 14h30 - « Trois dames sur une île déserte » (Les Comédiens du Bon Théâtre)

Samedi 11 mars - 20h30 - « Vengeance avec préméditation » (Les Zygom'Art)

Dimanche 12 mars - 16h30 - « Le diable au cor » (Foyer Rural des Ancizes)

Ce programme est susceptible de subir quelques légères modifications (consultez la presse) mardi 14/02/2023 à 10h22:26

AUBUSSON D'AUVERGNE	Vendredi 10 mars - 20h30	« Jamais sans la valise » (Les Comédiens du Prichonnet)
SAINT-JEAN D'HEURS	Vendredi 10 mars - 20h30	« Chocane son tour » (Au Plaisir des Mots, Courson)
SAINT-DIER D'AUVERGNE	Vendredi 10 mars - 20h30	« Je veux voir Moussou » (Les Uns Parfaits de Cébazot)
SERMENTIZON	Vendredi 10 mars - 20h30	« Gros mensonges » (Théâtre des 3 roues de Biozat)
BORT L'ÉTANG	Samedi 11 mars - 20h30	« Tout le plaisir est pour nous » (Compagnons du théâtre de Messeix)
SAUVIAT	Samedi 11 mars - 20h30	« Si on reconnaissait » (Théâtre de l'Horloge - Irise l'année 2019)
OLMET	Samedi 11 mars - 20h30	« Ma femme tient le volant » (Troupe des Charmaix de Vitrac)
TRÉZIOUX	Samedi 11 mars - 20h30	« L'express 70100 » (La Traverse de Bord)
ORLÉAT	Dimanche 12 mars - 14h00	« Toqué avant d'entrer » (Les Pièces montées de la Couze)
VOLLORE-VILLE	Dimanche 12 mars - 14h00	« La Soirière » (Théâtre de la Goutte d'eau - F. Tixier)
SAINTE AGATHE	Dimanche 12 mars - 14h00	« Attention ! Sac poubelle égaré » (Les Bolodins des Bois Noirs)
DOMAIZE	Dimanche 12 mars - 14h00	« Léon, reviens Léon ! » et « Revenons à nos moutons » (Les Incroyables de Langeac)

Renseignements & réservations - Maison du Tourisme - 04 73 51 20 27 Tarif dégressif pour plusieurs spectacles
Réservations également sur le site : www.vacances-livradois-forez.com

Amicale Laïque

L'amicale Laïque organise chaque année « La tripe du Pialoux » qui a de plus en plus de succès.

Elle accueille aussi pour une soirée, le 10ème festival de théâtre amateur, organisé tous les 2 ans par « Art Culture et Patrimoine à Courpière ».

Vendredi 10 mars à 20h30 à la salle des fêtes de la commune avec la pièce de Luc Chaumar « Gros mensonges » joué par le théâtre des trois roues de Biozat.

Ci-contre, le programme complet de ce festival.

Association « Culture et Patrimoine à Sermentizon »

Avec une quarantaine de membres, l'association propose de nombreuses activités où chacun peut participer comme il le souhaite. Lors de son assemblée générale, les activités pour 2023 ont été présentées :

- Poursuite de la rénovation des croix de chemin (4 ont déjà été réparées ou changées : croix des Laquais, de Pérépoux, des Rameaux et Chatiagou.)
- Réparation du toit du four de Couleau
- Installation de tuiles sur le mur en pisé de l'aire de jeux communale
- Préparation de la nouvelle exposition photos "A table" qui aura lieu dès octobre au château d'Aulteribe
- Table de lecture de paysage à l'éolienne. Ce projet est toujours d'actualité
- Fleurissement du bourg qui fait l'objet de nombreux chantiers participatifs
- Concert à l'église le **23 juillet 20h30** et théâtre avec la troupe « Costière et trapillons » pour « Un petit jeu sans conséquence » **samedi 14 octobre à 20h30** à la salle des fêtes
- Collecte de cartouches d'encre, de papier d'aluminium...



Association CEPS Champilou
Président : Yves
Tél : 04 73 53 01 33 ou 06 45 05 46 11

Des chantiers participatifs ont lieu chaque mois avec un repas pique nique chaleureux. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous apporter votre soutien pour continuer à mettre en valeur le patrimoine de Sermentizon.

Association « Les Quatre A »

Pour tout renseignements, contactez nous au
04-73-19-16-17
04-73-57-07-13

par mail :
info@optionsartsmedias.com
quatrea@orange.fr

nos sites :
www.optionsartsmedias.com
www.chienguides.com

Menu gastronomique +
boissons et spectacle
40 €

-Places limitées
-Réservation
obligatoire

Samedi 18 Mars
2023
à 19h30
Maison du Peuple
63000
Clermont-Ferrand
Place de la Liberté

**-PLAISIRS GUSTATIFS, OBSCURS,
DELECTATION DU 6ÈME SENS**

Dîner dans le noir + représentation théâtrale

(Merci d'indiquer lors de la réservation en ligne si allergies ou intolérances)

Lien de réservation : <https://www.helloasso.com/la-societe/options-arts-medias/evénements/plaisirs-gustatifs-obscur-s-delectation-du-6eme-sens-2023>

Soirée au profit de la remise et l'aide au financement d'un chien guide pour aveugle

L'association « Les Quatre A » organise « **La cécité le temps d'un repas, une expérience sensorielle** », le 18 mars à 19h 30 à la maison du peuple de Clermont-Ferrand.

Cette soirée (tous publics) est au profit de la remise et l'aide au financement d'un chien guide pour aveugle.

Le repas sera concocté par le traiteur Simon Gamot « les délices d'Orcines » et agrémenté d'une pièce de théâtre « Clin d'Oeil express ».

La soirée se poursuivra par un débat.

Le nombre de places étant limitées, réservation obligatoire sur : <https://www.helloasso.com/.../plaisirs-gustatifs-obscur-s-...>

En partenariat avec : la ville de Clermont-Ferrand, le conseil Départemental du Puy de Dôme, Les délices d'Orcines, Optical center, Wenart, OAM radio

Tarif unique: 40 euros (repas gastronomique, boissons et spectacle)

Girlstrivergne : c'est qui ?

Derrière « Girlstrivergne » se cachent Alexandra Macedo, Romane Bravard et Valentine Chalard. Toutes les trois ont été scolarisées à l'école de Sermentizon et Alexandra est de la commune.

Ces trois copines d'enfance ont entendu parler de l'**Europ'Raid** sur les réseaux sociaux et le déclic est rapidement venu : pourquoi pas nous ?



Europ'Raid

Il s'agit d'un tour d'Europe culturel et solidaire de **8000 kilomètres à travers 20 pays en 22 jours**. À bord de Peugeot 205 trentenaires toutes décorées et préparées pour l'aventure, les équipages rallient l'Ouest à l'Est de l'Europe. Créée en 2014 en France, l'Europ'Raid a déjà réuni plus de 3000 participants en 7 éditions.

Cette année, les équipages arpentent les routes d'Europe **du 29 juillet au 19 août 2023**.

Girlstrivergne a déjà trouvé son véhicule mais il reste de nombreuses étapes à franchir avant le départ. Cette

Peugeot 205 qui roule, doit subir une révision complète du moteur avec de nombreux éléments à changer, les pneumatiques affichent une faiblesse certaine ! Et à l'intérieur de l'habitacle, le siège conducteur est fatigué et la banquette arrière devra être changée pour libérer un peu de place. En effet, comme prévu par le règlement de la course, l'équipage devra acheminer **au total 70 kg matériel scolaire, médical et sportif**.

Les trois amies sont en recherche de soutiens (pièces auto, sièges, du matériel scolaire, médical et sportif et des dons). Aidez-les !

Comment les contacter ? - Association GirlsTriVergne - Siège social : 33 rue des Cadoules 63190 Bort l'étang - Téléphone : 07.61.91.46.78 - E-mail : girlstrivergne@gmail.com et pour des dons : <https://www.leetchi.com/c/destination-europraid-2023>

Une boîte est à votre disposition à la mairie de Sermentizon, si vous souhaitez déposer des dons de matériel : crayons, stylos, cahiers...

Restaurant le 2013

Nathalie et Pierre Fougère, Alliance des sens, un couple Toque d'Auvergne très investi, ont inauguré « Le bar Le 2013 »

Ils proposent des déjeuners tous les midis sauf le week-end et ne manqueront pas de séduire les amoureux des bons petits plats avec des produits locaux et de saison, le tout dans une ambiance chaleureuse.



Horaires d'ouverture du restaurant :
du Mardi au Vendredi de 8h00 à 16h00.

Tél : 04 73 53 46 62 et en dehors des horaires d'ouverture du restaurant au 06 07 90 57 58

Quelques dates :

- Jusqu'à fin mars - Exposition « Arbres refuges » (CEPS)
- 10 mars - Théâtre - Salle des fêtes
- 19 mars - Commémoration
- 7 avril - Réunion de conseil
- 14 avril : Conférence frelon asiatique
- 12 mai - Réunion de conseil
- 9 juin - Réunion de conseil
- 7 juillet - Réunion de conseil

Une permanence du maire et des adjoints se tiendra chaque premier dimanche du mois (sauf en août) de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sermentizon.